

Les conditions à remplir pour candidater EOFIA

être de **nationalité française** ;

avoir accompli la **journée défense et citoyenneté (JDC)** ;

être âgé de **17 ans révolus et de 19 ans au plus**, au **1^{er} janvier** *de l'année du concours* ;

être **titulaire du baccalauréat d'enseignement général ou être en terminale** et candidat au baccalauréat d'enseignement général, ou être titulaire d'un diplôme de l'Union Européenne dans les conditions fixées par arrêté du ministre (décret n° 2007-196 du 13 février 2007) ; l'obtention de ce diplôme doit intervenir **avant le 1^{er} décembre** *de l'année du concours* ;

détenir les aptitudes physiques requises pour devenir officier des armes. Ces aptitudes sont constatées par un médecin militaire au cours de l'évaluation dans un groupement de recrutement et de sélection (GRS) ;

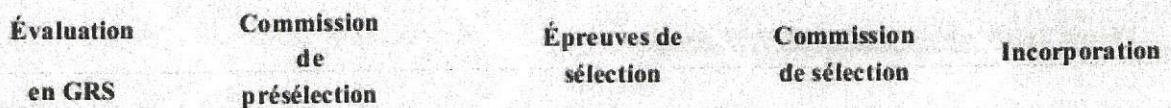
jouir de ses droits civiques.

Le processus de recrutement

Pour initier son dossier d'inscription au concours EOFIA, il faut distinguer deux cas de figure :

- si vous êtes **civil ou en lycée militaire**, votre dossier doit être initié et suivi par un conseiller en recrutement en **CIRFA** ;
- si vous êtes **militaire d'active**, votre dossier doit être initié et suivi par votre **formation d'emploi (FE)**.

Pour les **candidats issus du civil**, le processus de recrutement compte 5 étapes :



Il est impératif d'ouvrir un dossier dans un **centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA)** et de passer les évaluations au groupement de recrutement et de sélection pour concourir au recrutement EOFIA. Ces étapes sont détaillées ci-après.

Pour les **candidats militaires**, le processus de recrutement compte également 5 étapes :

